

Conseil Municipal aux chandelles et motion pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 14/18

La tempête qui balayait le sarladais a quelque peu bousculé le Conseil Municipal du 13 février dernier. Une coupure de courant a soudain figé les travaux, obligeant les élus à continuer les débats à la lueur blafarde des téléphones portables, puis à celle plus chaleureuse des bougies. Cette situation inédite n'a pas perturbé les élus qui ont sagement attendu que les agents d'ERDF puissent rétablir le courant ce qui a été fait dans les meilleurs délais.

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité :

- Adoption de la liste des noms des routes et chemins de la commune pour la réalisation de l'adressage.
- Renouvellement de la convention avec la SPA de Bergerac. La participation de la commune est fixée à 0.65€ par habitant.
- Avis favorable pour l'avancement de 5 agents territoriaux de la commune conformément à l'avis des commissions paritaires départementales.
- Motion au Président de la République pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale : Le Conseil évoque le soldat Antoine Royère, de Saint André Allas, fusillé en 1916. Antoine Royère est passé en Conseil de guerre avec plusieurs de ses camarades. Accusé de voies de faits envers un supérieur et de refus d'obéissance, il sera le seul exécuté dès le lendemain. Antoine Royère n'est pas considéré comme « Mort pour la France », il ne figure pas sur notre monument aux morts. A plusieurs reprises, la réhabilitation des fusillés pour l'exemple a été évoquée par les gouvernements successifs. Des promesses ont été faites aux familles des soldats concernés.
A l'occasion des commémorations, à l'éclairage de ce que nous savons à présent des conditions de vie dans les tranchées, de l'effroyable massacre auxquels ont été soumis ces hommes, des ordres contradictoires et iniques qui les ont parfois sacrifiés, nous avons le sentiment que la République pourrait répondre favorablement à cette demande formulée par de nombreuses communes. Motion votée à l'unanimité.
- Questions diverses : Le Conseil examine le projet concernant l'aménagement progressif du carrefour de la Boyne et l'achat éventuel de terrains.
- Les membres de la commission culture évoquent les propositions 2017/2018 : réorganisation du repas des aînés, spectacle avec le groupe béarnais « Los Pagalhos » en septembre, soirée cinéma en été dans le bourg d'Allas.
- Les élus siégeant au nouveau syndicat forestier (Philippe Depoix et Patrick Manet) font état de la première réunion et de l'élection du bureau.
- Le Conseil prend note avec plaisir du passage du Tour de France sur la commune le 11 juillet prochain.